

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 27 février 1886

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Ledieu.—Un dernier mot à Hermance, par Reine.—Les souverains d'Europe.—Le général Hancock.—La Porteuse de Pain (suite)—Les femmes.—Poésie : Le presbytère.—Dialogue.—Un conseil par semaine.—Récréations de la famille.

GRAVURES : Le général W. S. Hancock, décédé.—Les souverains d'Europe (première série).—Gravure du feuilleton.—L'union fait la force.—Rébus.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	\$50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes. à \$1	86

94 PRIMES \$200

Le tirage se fait chaque mois dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

PRIMES MENSUELLES

VINGT-DEUXIÈME TIRAGE

Le vingt-deuxième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de février), aura lieu lundi, le 1^{er} mars à huit heures du soir, dans la salle de conférence de *La Patrie*, 35, rue Saint-Gabriel. Le tirage se fait par trois personnes choisies par l'assemblée. Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

ENTRE-NOUS

"Toi qui m'as demandé
Ce qu'il faut faire, afin qu'il te soit accordé,
En aimant Dieu, d'atteindre à la vie éternelle,
Médite le récit que je t'offre en modèle.
Va ! si tu l'as compris tu n'es plus incertain ;
Agis comme autrefois le bon Samaritain."

EST par ces vers que Blanchemain, un poète de Louis XIV, égaré dans notre siècle, termine un de ses irrésistibles appels à la charité.

En les citant, je vise à la même conclusion, je vous prie d'agir "comme le bon Samaritain," je fais appel à votre bourse en essayant de toucher votre cœur.

Et pour qui le secours que je sollicite ?

Pour nos compatriotes, mes amis, nos frères, les pêcheurs du golfe.

Du pain ! on souffre là-bas !...

.

La nouvelle de la faillite de la maison Robin n'a pas été seulement un désastre financier, un de ces événements auxquels on est habitué dans le monde industriel et commercial, c'est un véritable malheur national.

Depuis plus de cent ans, en effet, des générations de pêcheurs canadiens se sont succédées en travaillant pour cette institution, qui était devenue pour eux partie intégrante de leur existence.

A peine l'enfant marchait-il, qu'il accompagnait son père sur sa barque ; ce que l'on rapportait du voyage était placé d'avance, les Robin prenaient tout et donnaient en retour vêtements et provisions. Plus tard il allait à son tour demander à la mer ses trésors—trésors bien maigres souvent—et comme son père, il élevait sa famille, travaillant pour le même *bourgeois*, et recevant de lui provisions, chauffage et vêtements.

On naissait et on mourait donc au service des Robin.

Cette maison tenait aux pêcheurs lieu de tout. C'était l'*alpha* et l'*omega* de leur monde commercial,

et ce fut toujours un grand malheur, car ce monopole a tué toute initiative sur les côtes de la Gaspésie, et si l'on vivait très insoucieux de l'avenir, il n'en n'est pas moins vrai que presque tous les pêcheurs, étant endettés envers leurs patrons, ne pouvaient que très difficilement arriver à se créer une position indépendante.

On se laissait vivre, assis au coin du feu pendant les jours froids, et mangeant ce que l'on empruntait, en se disant qu'on travaillerait bien dur, neuf mois durant, pour payer les dettes contractées en hiver.

.

Certes, je suis loin d'admirer ce système d'exploitation, qui me semble entaché de plus d'un point noir, mais là n'est pas la question.

La faillite des Robin signifiait pour ces pauvres marins : plus de pain, plus d'ouvrage, plus de vêtements, rien, rien !

Les magasins remplis de provisions ne devaient plus s'ouvrir, et bien que ce fut le seul centre auquel ils pouvaient s'adresser, il leur était fermé.

Au bout de quelques jours, toutes les réserves des malheureux pêcheurs étaient épuisées.

Que faire ?

On ne raisonne pas avec la faim.

Ne sachant où donner de la tête, épuisés par le besoin, ne pouvant supporter plus longtemps cette terrible souffrance de voir leurs femmes et leurs enfants leur demander du pain, ils ont enfoncé les magasins et ont pris des provisions.

Ma foi ! ils ont bien fait ! et que celui qui osera les blâmer soit laissé dans un coin, condamné à un petit jeûne de deux ou trois jours, et vous verrez s'il ne fait pas amende honorable...

.

Du reste, pour qui ces marchandises ? pourquoi les avait-on emmagasinées comme on le faisait chaque année ?

Pour les pêcheurs, qui, je le répète, n'avaient aucune autre ressource.

Est-ce que de temps immémorial on n'avait pas pour habitude de faire des avances aux habitants de ces côtes arides. La terre ne rendait rien et la mer donnait toujours le moyen de rembourser, en nature, les avances faites également en nature.

Il est donc impossible de les blâmer, d'autant plus impossible que, fait remarquable, ils n'ont pas touché aux magasins des spiritueux.

Et dire qu'il s'est trouvé un homme, ayant une position officielle, qui n'a trouvé rien de mieux à faire que de demander des troupes pour réprimer l'insurrection.

Au lieu de leur donner du pain, il leur offre du plomb !

Belle idée, en vérité !

.

Mais je reviens à mon point de départ, je viens vous demander votre secours, vous supplier de donner pour venir en aide à ces pauvres gens.

Les provisions qu'ils ont pu se procurer, dans les magasins, ne dureront pas longtemps, comme bien vous pensez, car la faillite a arrêté tout nouvel envoi, et bientôt on entendra encore crier famine.

Mgr Langevin, évêque de Rimouski, vient de faire un appel au gouvernement, mais vous savez qu'il ne faut jamais trop compter sur le gouvernement, et que mieux vaut faire nous-mêmes le nécessaire.

Donnez donc, donnez de bon cœur, qui sait si vous n'en aurez pas besoin vous-même un jour, et, comme dit encore le poète que j'ai déjà cité :

Et les martyrs de la souffrance,
Secourus par un saint amour
Accepteront, dans l'espérance
De pouvoir donner à leur tour.

.

Qu'il est donc fâcheux que les voleurs ne soient pas d'honnêtes gens, et que... ceux-ci ne soient pas tous voleurs !

Que personne ne crie à l'absurde ! ne me dites pas que je commets une hérésie !

Les voleurs ont du bon, et je n'en veux pour témoins que les hommes d'affaires.

L'un d'eux me disait dernièrement :

—Mon cher, si vous voulez gagner de l'argent, faites des affaires avec les chenapans.

Et comme je me récriais, naïf que j'étais :

—Allez donc demander aux banquiers si les billets portant de fausses signatures ne sont pas toujours les mieux payés. Un faussaire arrive pour escompter un billet, le caissier de la banque sait parfaitement qu'il est faux, mais il l'accepte avec confiance, sachant bien qu'il sera payé à son échéance, et s'il demande un taux un peu et même très élevé, l'autre accepte toujours sans mot dire.

Je fus bien forcé de me rendre à cette excellente raison.

Mais voici un autre exemple tout aussi probant :

Il y a à peine huit jours, un homme bien mis—bast ! je puis bien dire son nom, c'est l'ex-shérif de New-York, Davidson, qui s'est réfugié ici après avoir empoché quelque chose comme *cinq millions* en trois ans—Davidson, dis-je, entre dans le bureau d'un avocat :

—Monsieur, je viens vous demander un conseil.—A vos ordres.

—Voici la chose : j'ai en ma possession pour quelques milliers de piastres d'actions du gouvernement des Etats-Unis, puis-je les vendre sans crainte d'être inquiété ?

—Hum, hum ! fit l'avocat, c'est grave.

—Veuillez me répondre franchement.

—Eh bien ! non, vous ne pouvez pas les vendre, sans vous exposer à être arrêté pour avoir introduit en Canada des valeurs... volées.

L'ex-shérif ne dit mot, mais il tira de son portefeuille un billet de banque de cent piastres, le déposa sur la table, salua et sortit...

Voilà au moins un homme qui ne lésine pas ; deux mots, cent piastres !

A la bonne heure ! c'est comme cela que tout le monde devrait entendre les affaires.

Ah ! si tous les clients étaient aussi ronds, aussi carrés (puisque c'est la même chose), aussi généreux, aussi sérieux, aussi brefs, aussi expéditifs, aussi... honnêtes que ce M. Davidson !

Mais non, ce serait trop beau !

.

Dire qu'il existe des Canadiens qui trouvent qu'il fait froid au Canada !

Franchement, je n'en reviens pas.

enEst-ce parti pris, est-ce ignorance, est-ce quoi fin ?

Mais que diraient-ils, ces braves gens, s'ils vivaient à Yakutsk, Sibérie, qui se trouve sous le soixante-troisième degré de latitude.

En 1828, un citoyen de ce charmant pays ayant besoin d'eau, crut que ce qu'il avait de mieux à faire était de creuser un puits et, ma foi ! nous en eussions tous fait autant.

Arrivé à cent pieds, la terre était encore gelée ; au lieu d'eau, il trouvait de la glace. Il continua, creusa, creusa encore. A trois cents pieds : pas d'eau, toujours de la glace.

La chose parut tellement étrange qu'on en informa l'Académie de St-Petersbourg qui, n'y comprenant rien, ne dit mot.

Les années se passèrent. De temps en temps, tous les dix ou vingt ans, on décidait de creuser davantage le fameux puits.

Une revue scientifique du mois dernier m'apprend qu'on est arrivé à la profondeur de neuf cents pieds et que toujours on trouve de la glace !

Les savants, aux abois, et forcés de répondre quelque chose aux points d'interrogations qu'on leur envoyait, viennent de résoudre le problème par cette phrase fameuse : "que le terrain appartient à la période glaciaire."

Que c'est donc beau une science qui arrive à ce résultat phénoménal !

.

Chez nous, en notre beau pays de Nouvelle-France, les choses se passent au rebours de la Sibérie.

Outre les richesses que nous offre la surface de la terre canadienne, nous trouvons dans son sein l'eau, l'éclairage et le chauffage.

Les recherches, commencées il y a quelques années, par M. l'abbé Laflamme, et continuées par M. Obalski, ingénieur des mines du gouvernement de Québec, viennent en effet d'amener des résultats étonnants. Les émanations de gaz inflammable sortant de la surface du sol, aux environs de la Rivière du Loup, dans le comté de St. Maurice, attirèrent l'attention de ces deux savants.